

# Mali : un coup d'Etat pour un nouveau départ?

Autor(en): **Bless, Jean-Baptiste**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2020)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-913933>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Jean-Baptiste Bless est au Sahel depuis plus de 4 ans. Après avoir été analyste au sein de l'Etat-major 1 de la MINUSMA, il est devenu Conseiller sécurité pour les représentations suisses en Afrique de l'Ouest. Ses analyses sont émises à titre privé et n'engagent que lui.

## Renseignement

### Mali : Un coup d'Etat pour un nouveau départ ?

#### Jean-Baptiste Bless

Conseiller sécurité pour les représentations suisses en Afrique de l'Ouest

Le 18 août passé a eu lieu à Bamako, capitale du Mali le 4e coup d'Etat depuis l'indépendance du pays en 1960. Or, si le terme « coup d'Etat » est en principe associé à la violence et à la soif de pouvoir, il s'est, en l'occurrence, déroulé sans effusion de sang et a débouché sur une transition civile. On ne peut donc pas parler de « putsch ». Ce fut un coup d'Etat « en douceur », et il vaut donc la peine de se pencher sur les circonstances particulières, bien éloignées de nos réalités helvétiques, pour en tirer quelques conclusions.

#### Contexte et réactions

Ce 4<sup>e</sup> putsch rappelle celui de 2012, mais a été mieux pensé et préparé, sans doute en tirant les leçons du dernier. Ce genre d'action n'est pas une spécificité malienne, puisque, pour ne prendre que la dernière décennie, le voisin nigérien a connu des événements similaires en 2010. L'autre voisin sahélien, le Burkina Faso, a également vécu une tentative de coup d'Etat en 2015, les militaires échouant cette fois-ci à reprendre le pouvoir après l'insurrection de 2014. « Insurrection populaire » et « action militaire » : ces deux éléments se retrouvent dans les événements d'août 2020 au Mali, nous y reviendrons. Mais notons déjà le rôle récurrent des armées dans les transitions politiques du Sahel.

Les réactions venant de puissances étrangères ont été en décalage flagrant avec la liesse populaire qui a accueilli les militaires : les condamnations furent quasiment unanimes, avec pour seul mot d'ordre le « retour à l'ordre constitutionnel ». La France, pragmatique de par sa présence multi-faciale dans la région, a, dans un second temps, adopté une position plus nuancée avec une référence à « l'intérêt du peuple malien ». Quant aux Etats-Unis, ils ont parlé de « mutinerie » et non de « coup d'Etat », histoire de ne pas devoir interrompre leur coopération. La réaction la plus épidermique est

venue de la CEDEAO,<sup>2</sup> communément décrite par la presse africaine comme un « club de chefs d'Etats ». Ces derniers n'ont pendant plusieurs semaines, pas relâché la pression sur le pays, lui imposant de lourdes sanctions afin de peser dans les négociations : la libération du Président, un retour rapide à l'« ordre constitutionnel », une transition courte et dirigée par un civil, etc. Le rôle traditionnel de cette institution régionale s'explique entre autres par la crainte que partagent certains présidents de subir un sort similaire. Notons tout de même qu'ils ont rapidement dû abandonner leur première revendication, à savoir le retour du Président déchu Ibrahim Boubakar Keita (IBK), ce dernier ayant confirmé sa « démission ».

#### Déroulement des événements

Que s'est-il réellement passé à Bamako le mardi 18 août ? Au matin, la ville se réveille au son de coups de feu en provenance du camp militaire de Kati, et les premiers rapports parlent d'une mutinerie. Puis des rumeurs courent sur l'arrestation de certains ministres, la prise de contrôle de la radio d'Etat, l'ORTM, et du palais présidentiel. Le soir, on apprend qu'une junte composée de cinq jeunes colonels a investi la machine d'Etat et effectivement arrêté les principaux ministres, ainsi que le Président IBK. Ce dernier apparaît le soir même à l'écran et annonce sa démission, après avoir signé la dissolution du gouvernement et de l'Assemblée nationale.

Comment une action si imprévue a pu atteindre son objectif si rapidement ? Sans doute grâce à une bonne préparation. L'histoire dira si les protagonistes ont bénéficié du soutien d'une puissance extérieure ; notons en tous les cas que la plupart des membres de la junte ont suivi une formation en France, en Russie ou aux Etats-Unis. Précisons également pour simplifier que le fruit était mûr : la contestation épisodique de la rue depuis la réélection d'IBK en 2018 était devenue

régulière et de plus en plus intense depuis les élections législatives de juin dernier, et la mise en place par la Cour constitutionnelle de candidats proches d'IBK. De plus, le président était accusé depuis longtemps de népotisme, de détournements de fonds et de mauvaise gestion des affaires, notamment de la situation sécuritaire au Nord et au Centre du Mali. Selon les termes même de l'opposition politique, regroupée sous le parapluie du M5-RFP, les militaires ont « parachévé la lutte du peuple malien » en apportant le coup de pouce à un processus engagé de longue date. Y a-t-il eu unanimité à l'intérieur du pays? Difficile à dire, mais seuls les institutions inféodées à IBK, telles que l'Assemblée nationale et la Cour constitutionnelle, ont protesté, avant de se faire emporter par les événements. Cette convergence ponctuelle des forces populaires et militaires laisse penser que les historiens parleront peut-être de « révolution » ou de « printemps malien ».

Mentionnons que les militaires ont également géré la suite des événements de manière responsable, puisqu'ils ont immédiatement confirmé vouloir se tenir aux accords internationaux, avant d'inviter la population à arrêter ses pillages et les services de l'Etat à poursuivre leurs activités dans le calme. Ils ont communiqué de manière adroite, indiquant qu'il n'y avait pas eu de coup d'Etat, mais que le Président avait été « mis en sécurité », ce qui n'était pas loin de la réalité au vu de la colère populaire. Ils se sont également préoccupés des formes légales, s'assurant qu'IBK dissolve les principales institutions de l'Etat. Il n'est pas à exclure que le président ait été soulagé de la tournure des événements étant donné l'impasse dans laquelle il se trouvait et son état de santé préoccupant. En tous les cas, il semblerait que les principes généraux de la conduite tactique aient été respectés, en particulier: simplicité, sûreté, surprise. Concentration et économie des forces pour un résultat atteint sans coup férir: un exemple du genre, malgré les réserves légalistes qu'on peut avoir.

### Quelques éléments de réflexion

D'un point de vue constitutionnel, le rôle joué par l'armée mérite attention: l'équilibre entre les pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire) n'ayant pas fonctionné, le pouvoir militaire en tant que 4<sup>e</sup> pilier de l'Etat vient remettre les compteurs à zéro. Ce phénomène de balancier entre un pouvoir civil à tendance autocratique et un pouvoir militaire (provisoire ou durable) semble une constante des pays de la région et doit répondre en partie à des spécificités culturelles. Précisons toutefois que les régimes autoritaires tenus par des militaires tendent à disparaître et que la rue a pris du poids, les gouvernements étant de plus en plus réticents à engager la force, et les réseaux sociaux favorisant les mouvements populaires d'envergure. Dans notre cas, l'union circonstancielle des colères populaires et militaires est particulièrement intéressante, les uns ayant poussé – à leur insu – les autres à l'action décisive. On assiste à une forme de légitimation par les faits, mais nous laisserons les constitutionnalistes débattre de façon plus pointue sur les rapports entre « légalité » et « légitimité »...



Le Président IBK annonce sa démission.

L'action de l'armée est aussi explicable par les frustrations accumulées en son sein: fraudes sur les contrats d'achat et d'entretien du matériel, mauvaise paie et double comptabilité avérée des salaires des soldats, enrichissement éhonté de certains généraux, mais surtout: désintérêt de l'appareil politico-militaire pour la condition du soldat sur le front, avec pour résultat des morts à répétition, que ce soit à travers des attaques de convois ou de bases militaires. Or les vrais responsables de ces morts sont les politiques et les généraux, incapables de donner à leur armée les moyens de se défendre et de reprendre le contrôle du territoire, et ce malgré des budgets exorbitants sur le papier. Peut-on reprocher à l'armée de se faire justice quand celle-ci est bafouée et au prix du sang de ses soldats?

En parallèle, ces mêmes soldats font l'objet de l'opprobre internationale lorsque, dans leur exaspération, ils dérapent et commettent des exactions sur les populations civiles, parfois complices des groupes djihadistes. Nombreuses sont en effet les voix des ONG qui s'élèvent pour dénoncer les exactions – professionnellement et moralement inacceptables, à n'en point douter, mais rares sont celles qui proposent des soutiens à ceux qui, pourtant, accompagnent les convois officiels de délégations étrangères, quand ils ne sécurisent pas ce que le jargon appelle les « couloirs humanitaires ». Position ambiguë des acteurs internationaux, donc, dont la junte devrait se souvenir.

Il est courant d'entendre dans les milieux diplomatiques et humanitaires au sens large que la solution à la crise pluridimensionnelle qui secoue le Mali ne peut pas être uniquement militaire, et c'est une évidence. Mais ce constat récurrent révèle, outre la faiblesse de l'armée malienne et les limites de l'opération française Barkhane, l'impuissance des autres acteurs sur le terrain: gouvernement malien, mais aussi puissances internationales, missions onusiennes, acteurs de développement, ONG de toutes sortes, etc. L'occasion est unique pour faire un bilan et réfléchir en détails les différentes stratégies. Cependant, si c'est du peuple malien lui-même que doit émerger un jour un quelconque sursaut, reconnaissons que l'armée y aura apporté sa part en tant que fer de lance de ce mouvement.



La junte s'exprime à travers son Président, le Colonel Goïta (en beige).

### Et maintenant ?

Mais l'histoire ne fait que commencer. Avec Bah N'Daw comme Président de la transition, la junte a choisi un homme réputé pour son intégrité : militaire à la retraite, mais également ancien ministre, il semble avoir la stature morale et l'expérience pour s'attaquer aux nombreux chantiers qui l'attendent : sécurisation du territoire, lutte contre la corruption systémique, réforme des institutions de l'Etat, soutien aux régions périphériques délaissées,<sup>3</sup> relecture de l'accord de paix, pour ne nommer que les principaux. La remise à plat des principes de fonctionnement de l'Etat malien offre également l'occasion aux bailleurs de fonds internationaux, dont la Suisse, de revoir leur stratégie dans le pays pour ne pas répéter les mêmes erreurs. La période de transition, qui a commencé fin septembre et doit durer 18 mois. Le rôle en arrière-fond de l'imam salafiste Dicko doit par exemple être suivi de près. En tous les cas, le résultat de ce temps

apportera certainement encore son lot de surprise ; le résultat de ce temps de gestation sera à la hauteur de la capacité des différents acteurs à se remettre en question. ; au prix, pourquoi pas, d'une deuxième déclaration d'indépendance du peuple malien.

J-B. B.

1 Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali

2 Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

3 La décentralisation à la française ayant échoué, peut-être serait-il temps pour ce pays multi ethnique d'envisager un système fédéraliste ?

